



## « Lettres noires ». Alain Mabanckou au Collège de France.

Par [Abdellali Merdaci](#) et [Nadjia Merdaci](#)

Mondialisation.ca, 02 février 2017

[Afrique Asie](#)

Région : [Afrique subsaharienne](#), [L'Europe](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Alain Mabanckou a été désigné par le Collège de France, pour animer pendant une année (2015-2016) la chaire de « Création artistique », traditionnellement dévolue à des arts fondamentaux, comme la musique (Pascal Dusapin), l'architecture (Christian de Portzamparc) ou la peinture (Anselm Kiefer). Le choix par l'austère institution académique française d'un écrivain, en la circonstance singulièrement africain, pouvait rompre avec une conception classique de la créativité artistique et donner, sur ce plan précisément, une représentation légitime aux lettres. L'événement reste strictement français même si l'intention était pour le Collège de France de rechercher une ouverture vers l'Afrique et ses écritures. Écrivain reconnu pour ses productions romanesques, essayiste au ton décapant, Alain Mabanckou enseigne, depuis une vingtaine d'années, la littérature africaine francophone dans des universités américaines, principalement à l'UCLA (Californie). Présentant le conférencier invité, Antoine Compagnon, titulaire de la chaire de littérature française moderne et contemporaine au Collège de France, ne manquait pas d'insister sur une identité de l'auteur plus casuelle qu'établie : « *franco-congolais* », « *afro-français* », « *congolois* », selon la pittoresque définition de l'écrivain congolais « démocratique » TchicayaU'Tamsi, et même « *français noir* », éveillant dans la citoyenneté un troublant différencialisme de la race.

Binational, Congolais et Français, Alain Mabanckou se flatte de posséder les passeports de deux pays et la « Green Card » américaine, flottant sûrement entre deux statuts nationaux et plusieurs frontières d'un monde globalisé. Lorsqu'il évoque le patrimoine littéraire africain dans « Lettres noires : de l'obscurité à la lumière », sa leçon inaugurale au Collège de France, il l'exprime curieusement dans l'espace français et le réinsère dans une histoire typiquement française, en adoptant une position énonciative décalée pour un écrivain africain (« *Si, pour nous, depuis l'Europe, l'Afrique est aujourd'hui proche..* »). Ce tropisme français dédoublé par une théorisation ouvertement néocoloniale des littératures africaines est sans doute détonant pour un écrivain de cinquante ans, né dans la République démocratique du Congo indépendante, qui situe et revendique crânement les écritures littéraires africaines en langue française sous le parrainage de la littérature coloniale française de « l'Algérieniste » Robert Randau et du critique Roland Lebel : « *Oui, la littérature d'Afrique noire et la littérature coloniale française sont à la fois inséparables et antagoniques au point que, pour appréhender la création littéraire africaine contemporaine et le roman actuel issu des présences diasporiques, nous devons relire à la loupe les écrits coloniaux, donc nous garder de les considérer comme poussiéreux ou destinés à être dispersés dans le fleuve de l'Oubli. C'est un constat indéniable : la littérature coloniale française a accouché d'une littérature dite "nègre"...* ». Il s'agit ainsi de poser et de valider

une filiation coloniale des littératures émergentes de langue française d'Afrique, conception critique et historique injustifiable, idéologiquement datée, qui n'a d'objectif que d'en évacuer le ferment postcolonial.

Le propos de Mabanckou tourne à l'évidence : de la colonisation aux décolonisations, il y a une indépassable continuité et, en conséquence, les littératures de nations africaines indépendantes restent acquises au domaine littéraire français. Le fil conducteur de son analyse socio-historique des littératures d'Afrique francophone est de conserver le lien avec le passé colonial qui devrait éclairer le présent. Ce décentrement par rapport à l'Afrique et à la formation de ses littératures – dont les spécificités nationales sont évacuées – s'explique : Mabanckou est signataire, en 2007, du « Manifeste pour une littérature-monde en français », la forme la plus agressive d'un tardif et persistant impérialisme littéraire français, refoulant et confinant les littératures francophones assimilées dans une inquiétante périphérie de la littérature française. Au-delà des ancrages politiques éludés, sa pensée historique et critique s'exerce dans les poncifs de la période coloniale construisant des littératures régionales d'AOF-AEF. Ainsi, estime-t-il, tout commence à Paris avec le Congrès de la race noire (1919), la parution de « Batouala, véritable roman nègre » (1921) de René Maran, récompensé par le Prix Goncourt, le Congrès des Écrivains et Artistes noirs (1956), et se consolide avec le Prix Renaudot attribué, en 1970, au Malien Yambo Ouologuem pour « Le Devoir de violence », le Prix de l'Académie française consacrant, en 1996, « Les Honneurs perdus » de la Franco-camerounaise Calixte Beyala. Il aurait pu ajouter à cette énumération de rares récompenses d'écrivains noirs de langue française par l'institution littéraire française (plutôt germanopratine) le Renaudot distinguant, en 2005, son « Verre cassé ».

Ce n'est assurément pas le rôle de Mabanckou d'entreprendre une réhabilitation des littératures du continent africain et, surtout, d'apporter un encouragement à une autonomie littéraire recherchée par plusieurs pays soucieux de leur indépendance culturelle. Il en conçoit les parcours, loin du discours revendicatif africain et de ses marqueurs historiques transcontinentaux, par le biais de la France et de son champ littéraire. Ce qui indique, chez l'auteur franco-congolais, plus un assujettissement qu'une volonté de compréhension de ces grands événements qui ont balisé dans le monde l'irruption d'une conscience révoltée de l'homme noir et la marche libératrice de la « grande procession » (Fanon) des peuples dominés.

## **UNE HISTOIRE RÉSOLUMENT FRANÇAISE**

Dans « Lettres noires », Alain Mabanckou s'interroge sur les premières manifestations racistes en France et s'appesantit ainsi sur le phénomène « Y a bon Banania » (1917), à la fois caractéristique et caricatural. S'en prend-il au racisme symptomatique de l'homme blanc, s'inscrivant depuis Origène et la basse Antiquité dans de funambulesques vérités ? Il cite François de Négroniet un obscur exercice de casuistique de l'Église : « *Les Noirs n'étaient en rien fautifs, ne devaient leur couleur qu'au soleil de leurs latitudes, qu'ils auraient une meilleure odeur s'ils vivaient dans le froid, et que si les mères africaines cessaient de porter les enfants écrasés sur leur dos, les nègres auraient le nez moins épaté.* » Ce qui le conduit naturellement à rechercher et à gloser depuis les travaux du Néerlandais Olfert Dapper (XVII<sup>e</sup> siècle), de l'Écossais Mango Park (vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), du Français René Caillé (menant ses expédition au début du XIX<sup>e</sup> siècle), de l'Allemand Léo Frobenius, le siècle suivant, et d'autres explorateurs européens ce désir d'Afrique, ressourcée par le regard de l'Occident. Jules Verne et sa littérature

exotique, Picasso peignant « Les Demoiselles d'Avignon » (1907), Blaise Cendrars réunissant son « Anthologie nègre » (1921), y prennent leur part, sur le versant noble d'une culture nègre retrouvant dans « L'Afrique fantôme » (1934) de Michel Leiris sa dimension humaine. C'est dans le semblable état d'esprit de rédemption d'une France impériale qu'il souligne les apports de Paul Morand (« Paris-Tombouctou », 1928), Louis-Ferdinand Céline (« Voyage au bout de la nuit », 1932), Albert Londres (« Terre d'ébène », 1929), André Gide (« Voyage au Congo », 1937), et la permanence d'un discours critique intérieur sur la colonisation française, incriminant « la France, la plus grande France, celle de la République. » En fait, brève lucidité, car c'est toujours au miroir de la science française, qui n'a pas souvent renié dans son histoire tourmentée les inégalités raciales, que se mire le conférencier du Collège de France.

Convient-il de s'étonner qu'aucun nom, aucun combat des Noirs pour leur affranchissement, aucune date-charnière hors de France, ne soient convoqués dans un rappel édifiant ? Professeur de littérature aux États-Unis, Mabanckou ignore dans sa lecture des contextes sociopolitiques africains l'apport des Noirs américains et caribéens et leur combat émancipateur, précédant celui des pays africains sous tutelle de la France. Ni la Conférence panafricaine de Londres, en 1900, qui a rendu possibles, sous l'impulsion des Américains Booker T. Washington et W.E.B. Du Bois, les Congrès de Paris (1919), Lisbonne-Londres (1923), New-York (1927), en projetant la question raciale sur le plan politique, ni le mouvement « Back to Africa » (1920) du Jamaïcain Marcus Garvey ni le rude engagement pour l'égalité des races des Trinidiens Henry Sylvester Williams et George Padmore, ne sont cités ; et encore moins les itinéraires formateurs des écrivains américains Countee Cullen, Langston Hughes, Jean Toomer, Alain Le Roy Locke, Wallace Thurman, Rudolph Fisher, regroupés dans l'entre-deux-guerres mondiales dans la « Harlem Renaissance ». Le conférencier du Collège de France se limite à évoquer le seul « Banjo » (1931), roman célèbre de Claude McKay dont le cadre est Marseille, une cité française.

La reconnaissance émue d'Alain Mabanckou à une France de toute éternité, répétée et insistante, se transmue dans une réécriture de l'histoire des luttes des Noirs en Amérique et dans le monde, accueillies et révélées par Paris : « *Cette Renaissance de Harlem transposée à Paris, qui irrigua la Ville-Lumière et conforta la pensée noire aux États-Unis, aura une influence directe sur l'émancipation des étudiants noirs en France. Ces rives afro-américaines de la Seine seront comme un aimant du monde au cœur de l'entre-deux-guerres, et - au-delà de la parenthèse lugubre de Vichy - cette passion se poursuivra dans les années 1950 pour faire de Paris la ville de l'émancipation des Noirs, non pas seulement d'Afrique, mais du monde entier, et dans le même temps, l'espace où la littérature coloniale prendra son envol vers une nouvelle destinée* ». Cette adresse à la France, patrie des arts, semant l'idée de liberté, fomentant la révolte des races, occultant son passé de nation négrière et esclavagiste, n'est pas excessive pour un écrivain qui se proclame français et qui fait de la francité un élément central de son identité et de son discours.

Zélateur de la littérature coloniale, le professeur Mabanckou revient dans sa leçon inaugurale aux balbutiements des premiers essais d'écriture en langue française, particulièrement au Sénégal, remémorant la figure de l'abbé Boilat, ironisant sur Bakary Diallo (« Force-Bonté », 1925). Il compile les aventures heureuses de la naissance d'une littérature négro-africaine et caribéenne de langue française dans la période féconde de création de la « Revue du Monde noir » (1931) de Paulette Nardal, de « Légitime défense » (1932) et « L'Étudiant noir » (1935), mais aussi de

l'édition des œuvres poétiques de Léon-Gontran Damas, Aimé Césaire et Léopold Sedar Senghor, chantres d'une Négritude annonciatrice de ruptures. Il réfère aux œuvres fondatrices du Sénégalais Osmane Socé (« Karim, roman sénégalais », 1935), du Béninois Paul Hazoumé (« Doguicimi », 1938), du Congolais Jean Malonga (« La Légende de M'Pfoutouma Mazono », 1954), du Malien Seydou Badian Kouyaté (« Sous l'orage », 1956), recensant l'essai du Guinéen Djibril Tamsir Niane sur « Soudjata ou l'épopée mandingue » (1960) et bien d'autres textes et auteurs qui ont suscité, hors de l'emprise de la littérature coloniale et de ses réseaux, l'avènement de littératures indigènes régionales de l'Est et de l'Ouest africains. Il est difficile de croire que ces auteurs s'identifiaient à la littérature coloniale et en concevaient une dette. Tout comme leurs contemporains dont les œuvres aiguissent le sursaut de populations asservies et humiliées, notamment les Camerounais Ferdinand Oyono et Mongo Beti, les Sénégalais Sembène Ousmane et Cheikh Ahmidou Kane et le Guinéen Camara Laye. Et comment soutenir que leurs continuateurs les Guinéens William Sassine, Mohamed-Alioum Fantouré, Tierno Monemembo, le Congolais « démocratique » Sony Labou-Tansi, le Congolais Henri Lopès, l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, et aussi les pionnières de l'écriture féminine, la Malienne Aoua Keita, les Sénégalaises Awa Thiam, Mariama Bâ, Aminata Sow Fall et Ken Bugul, entretiennent une parenté avec la littérature de Randau et ses théories coloniales pour en être le prolongement ? Cette inclusion à la littérature française, hors de leurs histoires, de noms et d'œuvres littéraires d'Afrique est rapportée à la littérature-monde en français, constellation de lieux – toujours dominés – au prisme des lumières de Paris. L'hypothèse de littératures nationales relevant de pays africains indépendants est simplement repoussée.

## **IDENTITÉS LITTÉRAIRES AFRICAINES PERDUES**

La grande affaire de Mabanckou, dépouillant au Collège de France l'héritage des littératures négro-africaines, est de confondre René Maran, auteur d'un « Batouala » prometteur, devenu sur le tard un suppôt stipendié du Service inter-colonial d'information et de documentation, servant honteusement la propagande coloniale dans les possessions françaises d'Afrique. Complaisance coupable de celui qui fut à l'orée d'une courte carrière littéraire un « écrivain rebelle » ? Trahison de celui que Mabanckou qualifie de « Guyanais » pour faire oublier qu'il était, hier, aussi Français qu'il l'est, lui-même, aujourd'hui. C'est, pourtant, à cette échelle de trahisons recommencées qu'il convient d'explicitier la posture néocoloniale de Mabanckou. S'il lui est aisé de se reconnaître dans une génération littéraire africaine, c'est bien celle d'auteurs adoués par l'édition germanopratinne, qui lui ressemblent : le Togolais Kossi Efoui, le Djiboutien Abdourahman Waberi, la Suisso-Gabonaise Bessora, le Malgache Jean-Luc Rahimanana, les Camerounais Gaston-Paul Effa et Patrice Nganang, tous excentrés, éloignés de leurs pays d'origine. Il se sent proche des Français Serge Joncour, de Virginie Despentes, de Mathias Enard, de David Van Reybrouck – « Congo, une histoire » –, de Marie NDiaye – « Trois femmes puissantes » –, de Laurent Gaudé – « La Mort du roi Tsongor » –, de Marie Darrieussecq – « Il faut beaucoup aimer les hommes » –, d'Alexis Jenni – « L'Art français de la guerre ». Là encore, il s'agit d'écrivains et d'œuvres primés par le champ littéraire français. Les littératures locales de langue française d'Afrique subsaharienne ou du Nord de l'Afrique ne trouvent grâce à ses yeux, attirés par de présentes, artificieuses et mondaines gloires littéraires façonnées dans l'infâme brouet des prix littéraires, qui valent leur pesant d'intrigues de coulisses éditoriales et médiatiques. Mabanckou en tire une règle : hors de Paris, il n'y a pas de littératures africaines.

L'auteur du « Sanglot de l'homme noir » (2012 ; il y indique qu'il n'y a rien de plus étranger qu'un Noir pour un autre Noir, effaçant leur commune solidarité), abdiquant ses sources profondes, a-t-il conscience de ce qu'implique son intégration dans une sorte de non-lieu, zone ombreuse d'une littérature française qui gagne des auteurs de ses anciennes colonies (dénationalisés) et d'ailleurs (naturalisés), tout en préservant son identité nationale ? Il pense y répondre par une fumeuse esquivé, en se comptant parmi ceux qui, depuis Paris, « *brisent les barrières, refusent la départementalisation de l'imaginaire parce qu'ils sont conscients que [leur] salut réside dans l'écriture, loin d'une factice fraternité définie par la couleur de peau ou la température de [leurs] pays d'origine...* » Et, cependant, malgré cette pétition de principe, c'est bien au nom de cette « *départementalisation de l'imaginaire* », honnie et refusée, que s'agite Mabanckou, revivifiant sa Pointe-Noire natale, ses couleurs, ses odeurs et ses humeurs, dans ses récents « *Lumières de Pointe-Noire* » (2014) et « *Petit Piment* » (2015). Cette haine assumée des origines, cette assignation à une symptomatique déterritorialisation littéraire, condition essentielle pour une carrière littéraire française, n'a pour ultime finalité que de plaire aux jurys littéraires et à la sphère médiatique de la capitale française dans un obsédant jeu de séduction. D'autres faiseurs patentés rongés par le marasme identitaire, à l'image d'un Abdelkader Djemai, originaire d'Algérie, certifieront que l'écrivain n'a pas de nationalité, en s'employant à démolir leur passé national sans oublier de rappeler (parfois bruyamment) leur appartenance à la littérature française.

Alain Mabanckou affirme qu'il n'aurait pas accepté l'invitation du Collège de France si elle n'était motivée que par ses origines africaines, tout en faisant valoir que sa désignation reste un moment du combat « *contre l'obscurantisme* » et pour la « *diversité* », thèmes politiques éminemment franco-français. La contradiction ne lui est pas perceptible. Dégagés des tutelles et des barrages érigés par l'ancienne puissance coloniale, les littératures nationales de langue française d'Afrique (surtout celle de la République démocratique du Congo) doivent forger leurs propres débats et entrevoir leur avenir ; elles n'ont rien à attendre d'écrivains qui ont mis leur talent au service de vieilles lunes néocoloniales. Il faudra bien que les œuvres des Africains, ce brûlant legs de soumission révolues, cette bibliothèque nègre parfait alibi d'une leçon inaugurale, retournent aux littératures nationales et remembrent leurs identités perdues dans de nostalgiques bilans d'une institution littéraire française hégémonique nourrissant des reliques de son passé colonial. C'est dans les nations indépendantes d'Afrique, loin des factions d'écrivains supplétifs d'Afrique-sur-Seine, que se poseront – tôt ou tard, mais nécessairement – les questions vitales d'identité et d'autonomie littéraires. La trahison de René Maran, courtier d'une France coloniale encore en goguette dans les années 1930, placidement dénoncée par le conférencier du Collège de France, est soluble dans l'Histoire ; la sienne et celle de ses comparses « *périphériques* » de la « *littérature-monde en français* », rameutant les clichés surannés de l'Empire et de sa Ville-Lumière, le sont moins.

**Abdellali Merdaci**

**Nadjia Merdaci**

**Abdellali Merdaci** : *Professeur de l'enseignement supérieur. Écrivain et critique. Dernier ouvrage paru : « Une histoire littéraire déviée. La réception critique de la littérature*

algérienne de langue française avant 1950 », Médersa, 2014.

**Nadjia Merdaci** : Maitre de conférences de littérature francophone et comparée. Auteure d'une thèse sur l'écrivain malien Massa Makan Diabaté. A publié : « Histoire de la littérature française. Le Moyen Âge », les Éditions du Champ libre (2016).

La source originale de cet article est [Afrique Asie](#)

Copyright © [Abdellali Merdaci](#) et [Nadjia Merdaci](#), [Afrique Asie](#), 2017

---

Articles Par : [Abdellali Merdaci](#) et [Nadjia Merdaci](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)